



L'ACADEMIE DES SERVICES AUX FAMILLES

ASAF 2 place Ambroise Courtois 69008 Lyon - Tel : 04.81.91.98.90 - contact@asafacademie.fr

Vous souhaitez vous professionnaliser dans la petite enfance en obtenant le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (ancien CAP PETITE Enfance) ?

L'académie des services aux familles (ASAF) vous forme au CAP AEPE 100% financé en contrat de professionnalisation en 1 an ! Alternez temps de formation et temps de travail en entreprise de services à la personne (garde d'enfants à domicile), le tout rémunéré !

Le CAP AEPE est le 1^{er} niveau de qualification du secteur de la Petite Enfance. Le titulaire du CAP AEPE (Diplôme Education Nationale de niveau V) est un professionnel qualifié qui participe, avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant, dans le respect des choix des parents. Il peut exercer sa profession en établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèches collectives, halte-garderies...), en école maternelle en tant qu'ATSEM, à son domicile ou au domicile des parents, en accueil collectif de mineurs (ACM) ou en Maison d'Assistant Maternel (MAM)

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance en alternance (contrat de professionnalisation)

Prochaine Session : formation de remise à niveau obligatoire en juin 2018 - stage en structure d'accueil collectif en juillet 2018 – formation et emploi en contrat de professionnalisation dans entreprise de garde d'enfants à domicile de Septembre 2018 à Juillet 2019

Validation : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (diplôme niveau V – Education nationale)

Rythme de l'alternance (contrat de professionnalisation) : 550h de cours en présentiel dans nos locaux réparties sur 3 jours par semaine en période scolaire (horaires 8h-15h) et 5 jours par semaine en période de vacances scolaires.

Garde d'enfants au domicile de particuliers (entreprise Services à la personne) de 10h à 20h par semaine généralement à partir de 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi + mercredi en fonction des plannings.

Pré- Requis :

Etre âgé de 18 à 25 ans

Expériences professionnelles ou bénévoles auprès d'enfants (à domicile ou en collectivité) et références exigées.

Conditions :

CDD de 12 mois en contrat de professionnalisation

Projet professionnel en lien avec la Petite Enfance validé

Rémunération : de 55% à 100% du smic selon critères contrat pro

Formation financée et rémunérée par l'entreprise de garde d'enfants à domicile dans laquelle le stagiaire effectue son alternance

Lieu de formation : Lyon 3ème (Grange Blanche)

Lieu de travail : Agglomération Lyonnaise

Véhicule non obligatoire (mais apprécié)

Pour Postuler :

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation obligatoire à contact@asafacademie.fr / Objet : « Candidature CAP AEPE Contrat Pro »